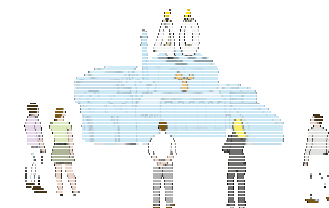




ORIENTATIONS DU 4^e RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES DE 1300 MWe

16 octobre 2019

Introduction	ASN
Contexte des orientations du 4 ^e réexamen périodique	ASN
Présentation du dossier d'orientation d'EDF	EDF
Organisation des ateliers (14h30 - 14h40)	
Atelier sur la sûreté	
Pause (15h30 - 15h45)	
Atelier sur les facteurs organisationnels et humains	
Atelier sur les inconvénients du fonctionnement normal	
Conclusion (fin de réunion à 17h30)	ASN





CONTEXTE DES ORIENTATIONS

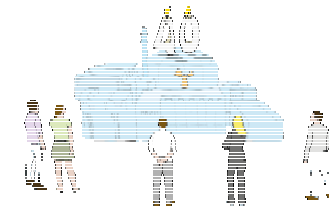
DU 4^e RÉEXAMEN PÉRIODIQUE DES RÉACTEURS NUCLÉAIRES DE 1300 MWe

16 octobre 2019

Le réexamen périodique permet, tous les 10 ans, **d'apprécier la situation d'une INB au regard des règles qui lui sont applicables** et **d'actualiser l'appréciation des risques ou inconvénients** que l'installation présente.

- ↘ **1. Contrôle de la conformité**
- ↘ **2. Réévaluation de la sûreté et de la protection de l'environnement**

Le réexamen périodique est une étape importante pour décider des conditions de la poursuite de fonctionnement d'une INB pour les 10 prochaines années.



Le réexamen périodique fait intervenir plusieurs acteurs.

> **L'exploitant**, responsable de la sûreté de ses installations :

EDF
*responsable
de la sûreté de
ses installations*

> **L'ASN et ses appuis techniques :**

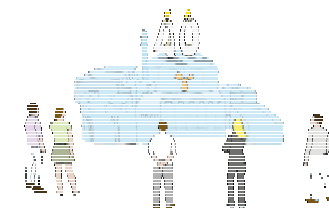
ASN
*responsable du contrôle
des moyens mis en œuvre
par l'exploitant*

IRSN
*appui
technique
de l'ASN*

GPE
*groupes
permanents
d'experts*

> **Le public** qui est consulté à chaque phase du processus de décision :

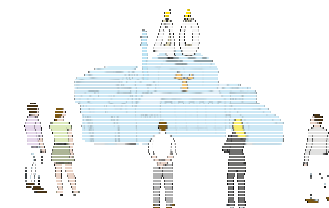
CLI
*commissions locales
d'information*



EDF tire parti de la **standardisation de ses réacteurs** pour mener les réexamens périodiques.

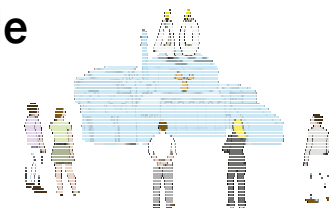
Le programme de réexamen qu'élabore EDF concilie :

- > une **approche globale pour tous les réacteurs de 1300 MWe**
- > des **spécificités propres** à chaque installation.



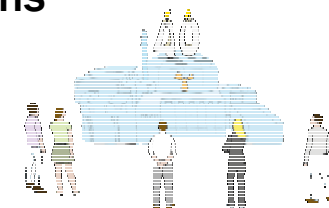
1. La phase générique

- > En 2017, EDF a proposé **les orientations génériques et les objectifs** du 4^e réexamen des réacteurs de 1300 MWe.
- > L'ASN a analysé les thèmes retenus par EDF en sollicitant son groupe permanent d'experts
- > **L'ASN souhaite prendre position** sur les orientations et les objectifs du réexamen périodique fin 2019, après avoir consulté le public.
- > Cette position permettra à EDF de **lancer ses études de sûreté**.
- > Ces études seront instruites par l'ASN avec l'appui de l'IRSN.
- > L'ASN envisage de prendre position vers 2025 sur le bilan de cette phase générique et sur l'éventuel besoin de contrôles ou de modifications complémentaires des installations.

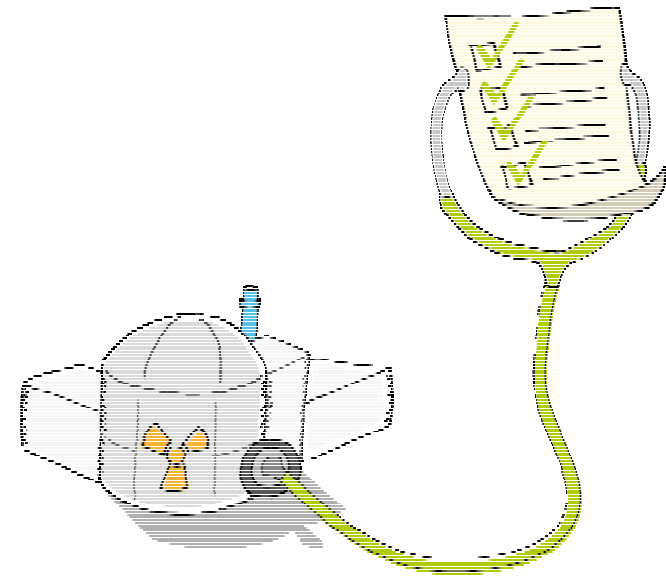


2. La phase spécifique

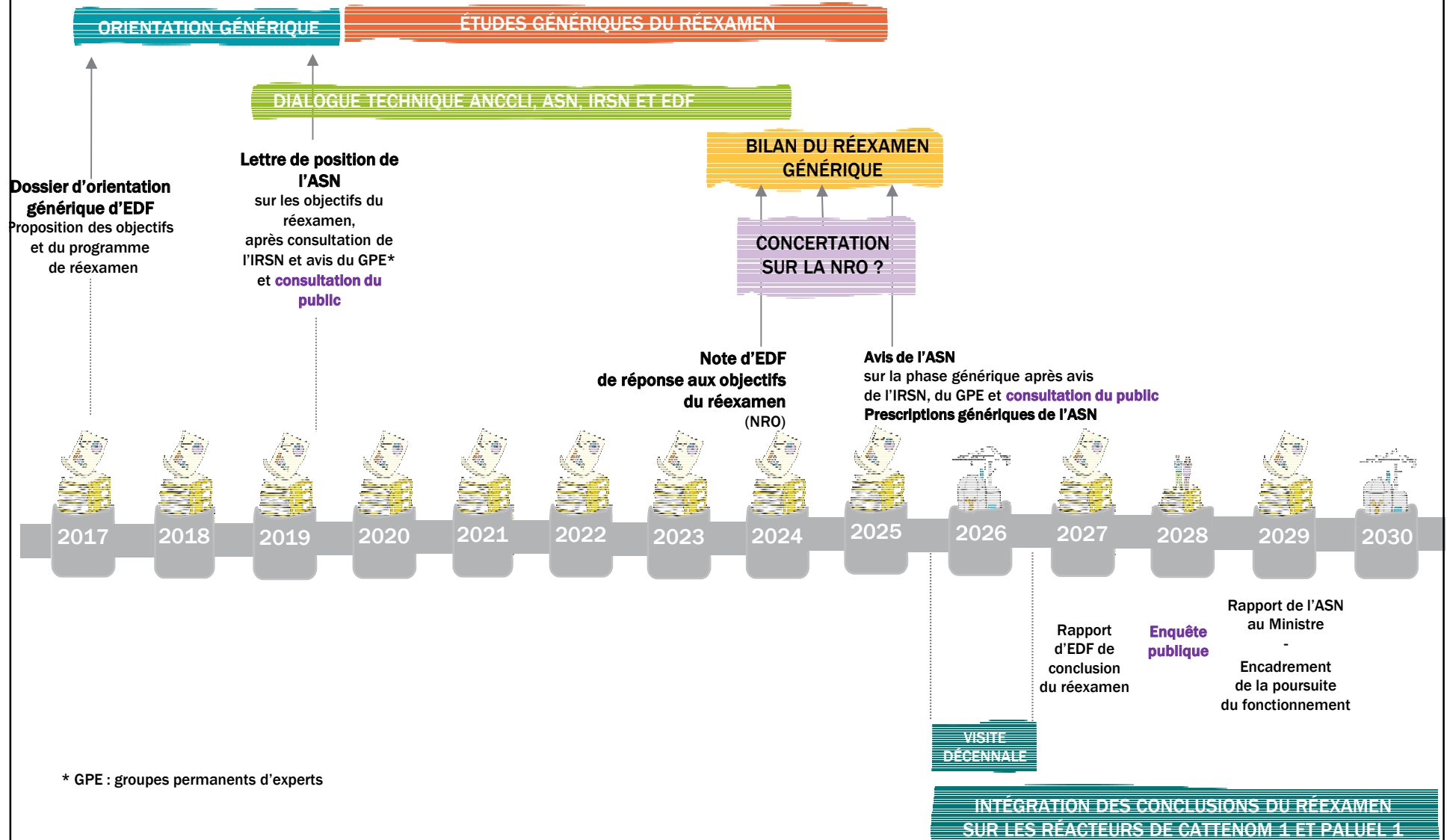
- > **Prise en considération des particularités de chaque réacteur, afin de compléter les orientations génériques retenues :**
 - localisation de l'installation, située en bord de mer ou proche d'une rivière
 - risques spécifiques tels que les inondations ou les séismes.
- > **Réalisation des contrôles et déploiement des améliorations de sûreté sur site. Inspections approfondies réalisées par l'ASN.**
- > **Remise du rapport de conclusion du réexamen.**
- > **Enquête publique par réacteur sur les dispositions prévues dans ce rapport.**
- > **Prise de position de l'ASN sur les conclusions d'EDF et sur l'éventuel besoin de contrôles ou de modifications complémentaires spécifiques à chaque réacteur.**



ENTRE 2027 ET 2035, LE CALENDRIER DES RÉEXAMENS PÉRIODIQUES

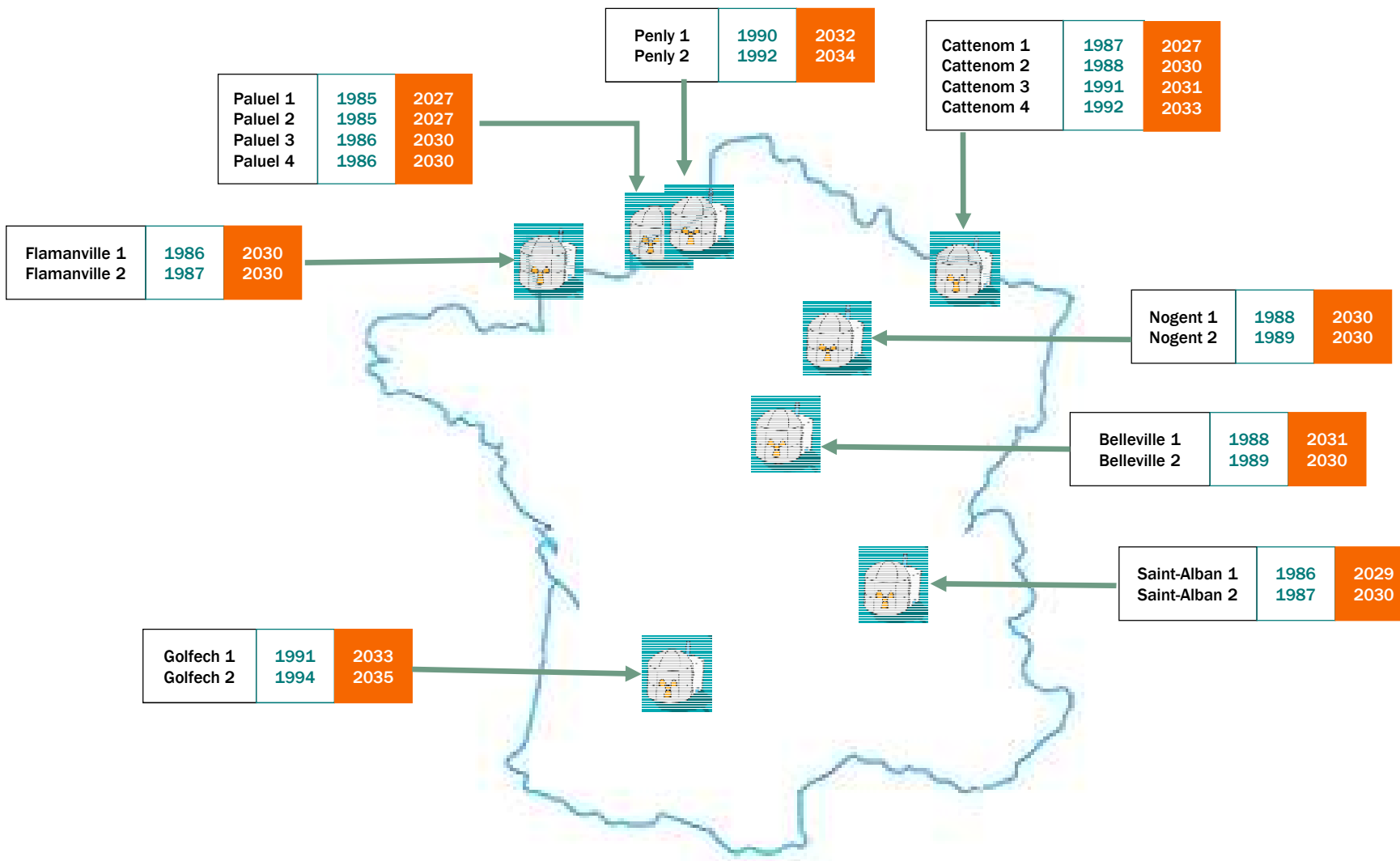


ENTRE 2027 ET 2035, LE CALENDRIER DES RÉEXAMENS PÉRIODIQUES



* GPE : groupes permanents d'experts

ENTRE 2027 ET 2035, LE CALENDRIER DES RÉEXAMENS PÉRIODIQUES



19xx Dates de mise en service des réacteurs de 1300 MWe

20xx Dates de remise des rapports de conclusion de réexamen



**L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection,
pour protéger les personnes et l'environnement.**

**Elle informe le public et contribue
à des choix de société éclairés.**



www.asn.fr



info@asn.fr



<https://fr-fr.facebook.com/asn.fr/>



[@ASN](https://twitter.com/ASN)